

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

AURELIA INVESTMENTS B.V.

filiale à 100% de



PRÉSENTÉE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES D'AURELIA INVESTMENTS B.V.



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de la société AURELIA INVESTMENTS B.V. a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 28 mars 2017, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 5 de l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF dans sa dernière version en date du 20 mars 2015. Ce document a été établi sous la responsabilité d'AURELIA INVESTMENTS B.V.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société AURELIA INVESTMENTS B.V. portant sur les actions de la société DUC, visée par l'AMF le 28 mars 2017, sous le numéro 17-112, en application de la décision de conformité du même jour.

Le présent document et la note d'information sont disponibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la société DUC (www.duc.fr) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

AURELIA INVESTMENTS B.V.
Industrieweg 36
8091 AZ Wezep - Pays-Bas

SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE
7, place Vendôme
75001 Paris

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

I.	PRÉAMBULE	3
I.1	Rappel des principales caractéristiques de l'Offre.....	3
I.2	Mode de financement de l'Offre et frais liés	4
I.2.1	Frais liés à l'Offre.....	4
I.2.2	Mode de financement de l'Offre	4
II.	INFORMATIONS CONCERNANT D'AURELIA INVESTMENTS B.V.	5
II.1	Renseignements de caractère général concernant AURELIA INVESTMENTS B.V.	5
II.1.1.	Dénomination sociale.....	5
II.1.2.	Forme juridique, nationalité, durée	5
II.1.3.	Immatriculation	5
II.1.4.	Siège social.....	5
II.1.5.	Objet social.....	5
II.1.6.	Exercice social.....	5
II.2	Renseignements de caractère général concernant le capital d'AURELIA INVESTMENTS B.V. ..	5
II.2.1.	Capital social.....	5
II.2.2.	Forme des actions	5
II.2.3.	Autres titres donnant accès au capital.....	6
II.2.4.	Droits de vote	6
II.2.5.	Répartition du capital et des droits de vote	6
II.3	Direction et Contrôle d'AURELIA INVESTMENTS B.V.	6
II.3.1.	Directoire	6
II.3.2.	Commissaires aux comptes.....	6
II.4	Description des activités d'AURELIA INVESTMENTS B.V.....	6
II.4.1.	Activité principale.....	6
II.4.2.	Evènements exceptionnels et litiges significatifs	6
II.4.3.	Effectifs.....	6
II.5	Patrimoine – Situation financière – Résultats d'AURELIA INVESTMENTS B.V.	6
II.6	Présentation du groupe auquel AURELIA INVESTMENTS B.V. appartient	8
II.6.1.	Organigramme simplifié.....	8
III.	ATTESTATIONS DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A AURELIA INVESTMENTS B.V.	10

I. PRÉAMBULE

III.1 Rappel des principales caractéristiques de l'Offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1 2°, 234-2 et 237-14 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la société AURELIA INVESTMENTS B.V.¹, société à responsabilité limitée de droit néerlandais au capital de 83,37 euros, dont le siège social est situé Industrieweg 36, 8091 AZ Wezep, Pays-Bas, immatriculée au Répertoire néerlandais des entreprises sous le numéro 67442013 (« **AURELIA INVESTMENTS B.V.** » ou l'« **Initiateur** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société DUC, société anonyme au capital de 13.598.956,80 euros, dont le siège social est situé Grande Rue - 89770 Chailley, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 722 621 166 (« **DUC** » ou la « **Société** »), et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris, sous le code ISIN FR0000036287 - mnémonique DUC, d'acquérir la totalité des actions DUC non détenues par l'Initiateur au prix unitaire de 1,10 euro (le « **Prix de l'Offre** ») dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée (l'« **Offre** »).

L'Offre fait suite à l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 31 janvier 2017 et à la réalisation des termes du protocole de conciliation en date du 14 décembre 2016, ayant fait l'objet d'un avenant en date du 16 décembre 2016, conclu entre DUC, VERNEUIL PARTICIPATIONS, FINANCIERE DUC, FOCH INVESTISSEMENTS, AURELIA INVESTMENTS B.V. et la société CENTRALE COOPERATIVE AGRICOLE BRETONNE (« **CECAB** ») qui a été homologué par le Tribunal de Commerce d'Evry le 20 décembre 2016 (le « **Protocole de Conciliation** ») prévoyant une prise de contrôle de DUC par AURELIA INVESTMENTS B.V. afin d'assurer la pérennité de DUC au travers notamment des opérations sur le capital de la Société suivantes :

- augmentation de capital d'un montant de 2.000.000 euros réservée à CECAB, souscrite par compensation de créance, par émission de 500.000 actions nouvelles DUC à un prix unitaire de 4 euros ;
- réduction de capital d'un montant de 6.851.795,20 euros, par diminution de la valeur nominale des actions DUC, de 4 euros à 1,10 euro par action ;
- augmentation de capital d'un montant de 11.000.000 d'euros ² réservée à AURELIA INVESTMENTS B.V. par émission de 10.000.000 actions nouvelles DUC à un prix unitaire de 1,10 euro ;
- cessions de l'intégralité des participations de VERNEUIL PARTICIPATIONS, FINANCIERE DUC et CECAB dans le capital de DUC à AURELIA INVESTMENTS B.V, soit respectivement 463.158, 807.797 et 813.333 actions DUC, sur la base d'un prix de 1,10 euro par action DUC.

En application des dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, suite à la réalisation de l'ensemble des opérations de recapitalisation de DUC et de cessions de l'intégralité des actions DUC détenues par VERNEUIL PARTICIPATIONS, FINANCIERE DUC et CECAB à AURELIA INVESTMENTS B.V., l'Initiateur détient 12.084.288 actions DUC représentent 97,75% du capital et 97,68% des droits de vote de la Société, sur la base d'un nombre total de 12.362.688 actions, représentant 12.370.922 droits de vote théoriques.

L'Offre revêt donc un caractère obligatoire en application de l'article 234-2 du règlement général de l'AMF, en raison du franchissement par AURELIA INVESTMENTS B.V. du seuil de 30% capital et des droits de vote de la Société. L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

¹ AURELIA INVESTMENTS B.V. est une holding détenue à 100% par PLUKON FOOD GROUP.

² dont un montant de 8.000.000 d'euros souscrit en numéraire et un montant de 3.000.000 souscrit par compensation de créance et correspondant aux avances de trésorerie consenties en décembre 2016 par AURELIA INVESTMENTS B.V. au groupe DUC pour lui permettre de financer son activité durant la période transitoire jusqu'à l'entrée effective d'AURELIA INVESTMENTS B.V. au capital de DUC.

L'Offre vise la totalité des actions de la Société non détenues par l'Initiateur, soit 278.400 actions de la Société (y compris les 86.327 actions autodétenues qui seront apportées à l'Offre conformément à la décision du conseil d'administration du 9 mars 2017), représentant 2,25% du capital et 2,32% des droits de vote de la Société.

SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE, en tant qu'établissement présentateur de l'Offre, a déposé le projet d'Offre et le projet de note d'information auprès de l'AMF pour le compte de l'Initiateur, le 10 mars 2017. Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre sera ouverte pour une durée de dix (10) jours de négociation.

Dans la mesure où les actionnaires minoritaires de la Société ne représenteront pas plus de 5% du capital ou des droits de vote de DUC, AURELIA INVESTMENTS B.V. demandera à l'AMF, à l'issue de l'Offre, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire conformément aux dispositions des articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF (le « **Retrait Obligatoire** »). Dans le cadre du Retrait Obligatoire, les actions DUC autres que celles détenues par AURELIA INVESTMENTS B.V. qui n'auront pas été apportées à l'Offre seront transférées à AURELIA INVESTMENTS B.V. moyennant une indemnisation identique au prix de l'Offre, soit 1,10 euro par action, nette de tous frais.

Le détail du contexte et les modalités de l'Offre sont décrites dans la note d'information ayant reçu le visa N°17-112 de l'AMF en date du 28 mars 2017, disponible sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la société DUC (www.duc.fr), et peut être obtenu sans frais auprès de :

- AURELIA INVESTMENTS B.V., Industrieweg 36, 8091 AZ Wezep - Pays-Bas ;
- SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE, 7, place Vendôme – 75001 Paris.

III.2 Mode de financement de l'Offre et frais liés

I.2.1 Frais liés à l'Offre

Le montant global des frais supportés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, en ce compris notamment les frais d'intermédiaires, les honoraires et autres frais de conseils externes financiers, juridiques et comptables ainsi que de tous experts et les frais de publicité et de communication, est estimé à environ 200.000 euros (hors taxes).

I.2.2 Mode de financement de l'Offre

L'acquisition par l'Initiateur de l'intégralité des actions DUC visées par l'Offre représenterait, sur la base d'un prix d'Offre de 1,10 euro par action, un montant total de 306.240 euros (hors frais divers et commissions).

Ce montant sera financé par recours à l'endettement auprès de la société faitière PLUKON FOOD GROUP B.V. qui finance cette opération sur la base de ses fonds propres.

PLUKON FOOD GROUP dispose des fonds nécessaires pour financer l'Offre.

II. INFORMATIONS CONCERNANT D'AURELIA INVESTMENTS B.V.

II.1 Renseignements de caractère général concernant AURELIA INVESTMENTS B.V.

II.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale est AURELIA INVESTMENTS B.V.

II.1.2. Forme juridique, nationalité, durée

AURELIA INVESTMENTS B.V. est une société à responsabilité limitée (*private company with limited liability – Besloten Vennootschap*) régie par le droit néerlandais, constituée par acte notarié en date du 8 décembre 2016 pour une durée illimitée auprès d'Oscar Willem Jan Hoefnagels, notaire à Amsterdam (Pays-Bas).

II.1.3. Immatriculation

AURELIA INVESTMENTS B.V. a été enregistrée au registre des sociétés des Pays-Bas sous le numéro 67442013.

II.1.4. Siège social

Le siège social d'AURELIA INVESTMENTS B.V. est sis Industrieweg 36 – 8091 AZ Wezep, Pays-Bas.

II.1.5. Objet social

La société a pour objet :

- a) de créer, de prendre des participations et de gérer des sociétés et des entreprises ;
 - b) de financer des sociétés et des entreprises ;
 - c) d'emprunter, de prêter et de collecter des fonds, y compris par l'émission d'obligations ou d'emprunt obligataire, ainsi que de contracter tout accord y afférant ;
 - d) de donner des conseils ou de fournir des services à des entreprises appartenant à un même groupe qu'elle ou à des tiers ;
 - e) de fournir des garanties, de nantir ses actifs au profit d'entreprises appartenant à un même groupe qu'elle ou à des tiers ;
 - f) d'acquérir, gérer, exploiter et vendre tout actifs immobiliers et mobiliers ;
 - g) de gérer des devises, des stocks et des actifs ;
 - h) d'exploiter et de commercialiser des brevets, des marques, des licences, des savoir-faire et tout autre droits de propriété intellectuelle ;
 - i) de réaliser tout type d'activités industrielles, commerciales et financières
- et toute autre activité connexe au présent objet ou qui pourrait y contribuer, au sens le plus large.

II.1.6. Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

II.2 Renseignements de caractère général concernant le capital d'AURELIA INVESTMENTS B.V.

II.2.1. Capital social

Le capital social de l'Initiateur s'élève à 83,37 euros et est divisé en 8.337 actions d'une valeur nominale de 0,01 € chacune.

II.2.2. Forme des actions

Toutes les actions émises par AURELIA INVESTMENTS B.V. sont sous la forme nominative. Les actions émises sont numérotées de 1 à 8.337.

II.2.3. Autres titres donnant accès au capital

L'Initiateur n'a pas émis d'autres titres donnant accès à son capital.

II.2.4. Droits de vote

Un droit de vote est attaché à chaque action.

II.2.5. Répartition du capital et des droits de vote

La société AURELIA INVESTMENTS B.V. est détenue à 100% par la société AURELIA HOLDING B.V, une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège est sis Industrieweg 36 – 8091 AZ Wezep, Pays-Bas, immatriculée au registre des sociétés des Pays-Bas sous le numéro 67438539.

II.3 Direction et Contrôle d'AURELIA INVESTMENTS B.V.

II.3.1. Directoire

Le Directoire (*Directie*) d'AURELIA INVESTMENTS B.V. est composé de deux membres (les directeurs généraux (*statutair directeuren*) qui ont été nommés dans les statuts constitutifs de la société :

- M. Pieter Poortinga ; et
- M. Kees Kraijenoord.

II.3.2. Commissaires aux comptes

AURELIA INVESTMENTS B.V. n'a pas nommé de commissaire aux comptes.

II.4 Description des activités d'AURELIA INVESTMENTS B.V.

II.4.1. Activité principale

AURELIA INVESTMENTS B.V. est une société holding sans activité opérationnelle à ce jour, qui a été constituée le 8 décembre 2016 en vue de la prise de contrôle du groupe DUC.

II.4.2. Evénements exceptionnels et litiges significatifs

Il n'existe aucun litige ou fait exceptionnel, autre que l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière d'AURELIA INVESTMENTS B.V.

II.4.3. Effectifs

AURELIA INVESTMENTS B.V. n'emploie aucun salarié.

II.5 Patrimoine – Situation financière – Résultats d'AURELIA INVESTMENTS B.V.

AURELIA INVESTMENTS B.V. a été constituée le 8 décembre 2016 avec un capital de 83,37 euros.

Depuis cette date, les événements suivants sont intervenus :

- Le versement d'un montant de 11.000.000 euros par AURELIA INVESTMENTS B.V. pour souscrire à l'augmentation de capital de DUC qui lui été réservée a été versée de la manière suivante conformément au Protocole de Conciliation :
 - o le 15 décembre 2016, PLUKON FOOD GROUP B.V pour le compte d'AURELIA

INVESTMENTS B.V. a versé 2.000.000 d'euros d'avance de trésorerie³ à DUC sur un compte séquestre ;

- o le 27 décembre 2016, PLUKON FOOD GROUP B.V pour le compte d'AURELIA INVESTMENTS B.V. a versé 1.000.000 d'euros complémentaires d'avance de trésorerie³ à DUC sur un compte séquestre ;
- o le 31 janvier 2017, PLUKON FOOD GROUP B.V pour le compte d'AURELIA INVESTMENTS B.V. a versé 8.000.000 d'euros à DUC au titre de l'augmentation de capital souscrite en numéraire réservée à AURELIA INVESTMENTS B.V.

Le montant global des avances de trésorerie consenties à DUC de 3.000.000 d'euros a été compensé au titre de la libération des actions DUC émises dans le cadre de l'augmentation de capital de 11.000.000 d'euros réservée à AURELIA INVESTMENTS B.V. intervenue le 31 janvier 2017. AURELIA INVESTMENTS B.V. a ainsi souscrit à cette date 10.000.000 actions nouvelles DUC à un prix unitaire de 1,10 euro.

Le montant global d'emprunt de 11.000.000 euros accordé par PLUKON FOOD GROUP B.V. à sa filiale AURELIA INVESTMENTS B.V. est basé sur un taux annuel Euribor 3M + 3,15% avec un taux annuel de 3,15% si l'Euribor 3M de référence est négatif.

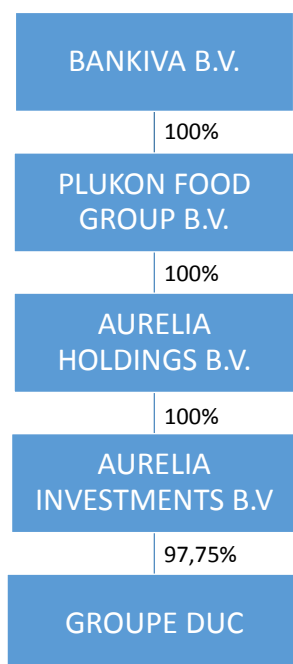
- Le versement d'un montant global 2.292.716,80 euros par AURELIA INVESTMENTS B.V. à VERNEUIL PARTICIPATIONS, FINANCIERE DUC et CECAB correspondant à l'acquisition, le 31 janvier 2017, de 2.084.288 actions DUC à un prix unitaire de 1,10 euro conformément au Protocole de Conciliation, a également été financé par un recours à l'endettement auprès de PLUKON FOOD GROUP B.V. Ce prêt a été consenti sans intérêt.

L'acquisition par AURELIA INVESTMENTS B.V. de l'intégralité des actions DUC visées par l'Offre d'un montant total de 303.240 euros ainsi que les frais liées à l'Offre d'un montant de l'ordre de 200.000 seront également financés par un recours à l'endettement auprès de PLUKON FOOD GROUP B.V.

³ Ces avances de trésorerie convenues dans le cadre du Protocole de Conciliation étaient destinées à satisfaire aux besoins en fonds de roulement de DUC.

II.6 Présentation du groupe auquel AURELIA INVESTMENTS B.V. appartient

II.6.1. Organigramme simplifié



AURELIA INVESTMENTS B.V. détient 97,75% du capital de DUC à l'issue de l'ensemble des opérations de recapitalisation et de cessions d'actions DUC par les actionnaires historiques de DUC (se référer aux sections I.2.1 « Contexte de l'Offre » et I.2.2 « Modalités de la prise de contrôle de DUC par AURELIA INVESTMENTS B.V. » de la note d'information d'AURELIA INVESTMENTS B.V. ayant reçu le visa de l'AMF n°17-112 en date du 28 mars 2017).

AURELIA INVESTMENTS B.V. est détenue à 100% par la société AURELIA HOLDINGS B.V. elle-même détenue à 100% par la société PLUKON FOOD GROUP B.V. qui est également détenue à 100% par la société BANKIVA B.V., société mère du groupe PLUKON (« **PLUKON** »).

Doté d'une capacité d'abattage de 7 millions de poulets par semaine, PLUKON est l'un des acteurs majeurs du marché de la volaille en Europe et le leader en matière de transformation de la viande de volaille dans les pays d'Europe du nord et de l'ouest. Préalablement à la prise de contrôle du groupe DUC, PLUKON comptait 8 abattoirs de volaille et 5 entreprises de traitement et d'emballage aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique. PLUKON a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros en 2015 pour un effectif salarié de 4.500 personnes. PLUKON commercialise notamment les marques Friki, Fairmast et Małski.

La répartition du capital et des droits de vote de BANKIVA B.V. est la suivante :

	% du capital	% des droits de vote
	%	%
EW Group GmbH	40,34	48,57
Koninklijke De Heus B.V.	33,38	40,19
Plukon Coöperatie U.A.	20,00	8,89
STAK Plukon	5,28	2,35
STAK Plukon II	1,00	-
Total	100,00	100,00

- EW Group est un groupe présent dans la sélection génétique, la santé et la nutrition animale, le groupe est présent dans 35 pays et emploie plus de 7.000 salariés.

- De Heus est un groupe présent dans plus de 50 pays dans le domaine de l'alimentation animale et employant plus de 4.200 salariés.
- Plukon Coöperatie U.A. est une société détenue à plus de 25% par M. Pieter Poortinga, directeur général de PLUKON, le solde du capital étant détenu par plusieurs actionnaires individuels ne détenant pas plus de 25% du capital chacun.
- STAK Plukon et STAK Pluton II sont des fondations détenues par des managers de PLUKON dont aucun ne détient directement ou indirectement plus de 25% du capital ou des droits de vote de BANKIVA B.V et/ou de l'une de ses filiales.

Le Directoire de Bankiva B.V est composé de :

- P. Poortinga ;
- C.J.P.M. van Gestel ;
- C.M.C. van Oers ;
- C. Kraijenoord.

Le Conseil de surveillance de Bankiva B.V. est composé de :

- E.J. Wessjohan ;
- J.J. de Heus ;
- C.J.M. van Rijn.

III. ATTESTATIONS DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A AURELIA INVESTMENTS B.V.

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 28 mars 2017 auprès de l'Autorité des marchés financiers et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations concernant AURELIA INVESTMENTS B.V. requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 en date du 25 juillet 2006 dans sa dernière version en date du 20 mars 2015 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par AURELIA INVESTMENTS B.V. et visant les actions de la société DUC. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

AURELIA INVESTMENTS B.V.
Représentée par M. Pieter Poortinga
en qualité de *Managing Director*